



Union Régionale des Sapeurs-Pompiers du Sud-Méditerranée

*Pyrénées Orientales, Aude, Hérault, Lozère, Gard, Vaucluse, Bouches du Rhône, Var,
Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Haute Corse, Corse du Sud*

Saint Zacharie, le 2 juin 2008.

COMPTE RENDU **DU** **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

AVIGNON
VAUCLUSE
Le 23 mai 2008

Etaient Présents :

- | | |
|--|------------------------------------|
| • Lieutenant BINAUD Pierre | PUR |
| • Commandant VOLPE Joseph | Administrateur régional |
| • Capitaine GONZALEZ Jean | PUD 30 |
| • Capitaine AUCLAIR Joël | Administrateur régional |
| • Major GRAU Gérard | Administrateur régional |
| • Lieutenant MORO Pascal | Administrateur régional |
| • Sergent Chef FELGEIROLLES Michel | PUD 84 |
| • Lieutenant VALLOIS Arnaud | PUD 04 |
| • Sergent GRONDIN Daniel | Administrateur régional |
| • Lieutenant PIC Jean Pierre | Administrateur régional |
| • Lieutenant Colonel VITTINI Jean Claude | PUD 2A |
| • Capitaine BLANC Bernard | Animateur de la commission des JSP |
| • Capitaine LONG Bernard | PUD 05 |
| • Capitaine SANTAMARIA Michel | Administrateur régional |
| • Colonel JORDA Luc | Animateur de la commission DDSIS |
| • Capitaine PITARCH Jean Luc | PUD 34 |
| • Commandant PORRI Francis | Animateur de la commission des ASP |
| • Capitaine TICHIT Alain | Administrateur régional |
| • Commandant TURC Dominique | PUD 48 |
| • Lieutenant LACOMBE Laurent | PUD 66 |
| • INNOCENZI Laurent | Secrétaire |

Etaiet Excusés :

- Lieutenant Colonel MICHEL André Administrateur régional
 - **Procuration au Lt Binaud**
- Colonel BARBERIS Jacques Animateur de la commission SSSM
- Capitaine BONNAFOUX Jérôme Administrateur régional
 - **Procuration au Cne PITARCH**
- Colonel BASSETTI Jean Yves PUD 11
 - **Procuration au Mjr GRAU**
- Lieutenant NUTTI Thierry PUD 2B
 - **Procuration au Lt Binaud**
- Commandant ALLIONE Grégory Administrateur national
- Adjudant-Chef BENKOUDA Belkacem SPP Animateur de la commission des Ss Off

Etaiet absents :

- Lieutenant CASTELLE Franck Administrateur régional
- Lieutenant PIGNOL Rémy PUD 83
- Capitaine FERNANDEZ Robert PUD 13

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du dernier conseil d'administration
- Point budgétaire et cotisations
- Audit financier
- Compte rendu de la venue du Président de la FNSPF
- Usage du rocher d'escalade mobile
- Point subvention PACA
- Approbation des différents règlements intérieurs
- Compte rendu des vacances de pâques pour les pupilles
- Demande de subvention pour la réhabilitation d'un mémorial en Haute Corse
- Point congrès régional
- Questions Diverses

Ouverture de la séance du conseil d'administration de l'Union Régionale Sud Méditerranée à 16h35.

Le conseil d'administration est accueilli par le Lcl QUEYLA, chef du CSP d'Avignon.

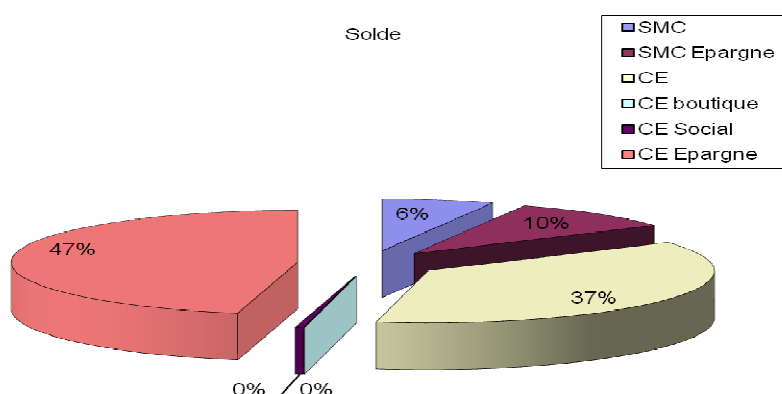
Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

1) Approbation du compte rendu du dernier conseil d'administration

Le compte rendu du dernier conseil d'administration de l'Union Régionale Sud Méditerranée du 7 février 2008 est approuvé à l'unanimité.

2) Point financier (Cne Joël AUCLAIR trésorier)

Le Président rappelle à l'ensemble des départements présents que la cotisation à l'Union régionale Sud Méditerranée doit être acquittée avant la fin du premier semestre 2008 sur la base des statuts.



Point Comptable

02/06/2008 18:36

Compte	Solde
SMC	10 684,99 €
SMC Epargne	16 284,78 €
CE	63 006,95 €
CE boutique	8,66 €
CE Social	763,19 €
CE Epargne	79 411,66 €
TOTAL	170 160,23 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2008				Réalisé	Balance
RECETTES					
	Nombre	Cotisation			
Adhérents SPP & SPV	19 000	5,50 €	115 500,00 €	12 381,00 €	-103 119,00
Adhérents JSP	1 500	2,00 €	3 000,00 €	1 240,00 €	-1 760,00
Adhérents ASP	1 000	2,00 €	2 000,00 €	1 252,00 €	-748,00
Subvention Région PACA			30 000,00 €	30 000,00 €	0,00
TOTAL			150 500,00 €	44 873,00 €	-105 627,00
DEPENSES					
Charge et salaire employé			28 000,00 €	-8 590,93 €	19 409,07
Téléphone, Fax & abonnements internet			3 000,00 €	-1 341,30 €	1 658,70
Fourniture secrétariat			4 000,00 €	-2 284,09 €	1 715,91
Congrès régional			20 000,00 €	-450,00 €	19 550,00
Déplacement, réception, restauration & hébergement (CA et commissions)			15 000,00 €	-8 936,85 €	6 063,15
Déplacement et frais divers employé			3 000,00 €	-1 827,21 €	1 172,79
Assurance responsabilité civile & juridique			100,00 €	0,00 €	100,00
Cabinet Comptable			2 400,00 €	-600,00 €	1 800,00
Communication			10 000,00 €	5 605,82 €	15 605,82
Imprévu				5 228,96 €	
Sous Total			85 500,00 €	- 18 424,56 €	67 075,44
Commission sociale			13 000,00 €	-8 000,00 €	5 000,00
Commission pupilles			17 000,00 €	-7 533,91 €	9 466,09
Commission manifestations & loisirs			15 000,00 €	-2 000,00 €	13 000,00
Commission sport			10 000,00 €	-4 489,72 €	5 510,28
Commission JSP			4 000,00 €	0,00 €	4 000,00
Commission Anciens			6 000,00 €	-329,48 €	5 670,52
Sous Total			65 000,00 €	- 22 353,11 €	42 646,89
TOTAL			150 500,00 €	- 40 777,67 €	109 722,33
BALANCE			- €	4 095,33 €	

Le Capitaine Joël AUCLAIR, Trésorier, attire l'attention du conseil d'administration sur le fait que chaque année, les dépenses engagées dans le cadre de la commission d'action sociale augmentent au détriment de l'équilibre du budget prévisionnel approuvé par le conseil d'administration. Pour information, à ce jour sur un budget prévisionnel de 13 000 €, la commission sociale a déjà versée 8 000 € d'aides et nous ne sommes qu'au mois de mai.

Concernant la subvention PACA, le Lieutenant BINAUD informe le conseil d'administration des différentes actions engagées auprès de Conseillers Régionaux de toutes opinions, afin de pérenniser cette manne financière.

3) Audit financier

Suite au séminaire organisé par la FNSP au mois de mars à Lyon, il est apparu que la gestion financière des UDSP dans le cadre de leurs recettes issues des formations notamment, n'était pas conforme à la législation fiscale. Effectivement, les recettes dites « lucratives » (cas de concurrence déloyales, recettes publicitaires) n'étant pas soumises à la TVA pour nos associations ne doivent pas dépasser 30% des recettes globales.

Cette méconnaissance de ce point pourrait mettre en danger certaines de nos UD très engagées dans les actions de formation car des risques de pénalités fiscales existent.

Afin de vérifier la situation de nos UD, le comptable de notre UR après approbation du bureau exécutif, le Cabinet Jean Louis ROUX a été missionné pour établir un devis afin de faire un audit sur l'UDSP 06 (fortement engagée dans la formation). Une action identique pourrait être engagée pour les UDSP concernées qui le souhaiteraient dans le cas d'une approbation de cette démarche par le conseil d'administration.

Si ce problème devait s'avérer exact, la création d'une EURL régionale pourrait être une solution envisageable ayant pour objectif de reverser les bénéfices aux UDSP concernées après paiement des formateurs et autres charges.

Le devis du cabinet comptable Jean Louis Roux s'élève à 4 000 € HT pour la première phase, puis 1 600 € HT par UDSP pour la deuxième phase.

Après un tour de table, le projet d'un audit financier dans le cadre des recettes « lucratives » des UDSP est abandonné.

4) Compte rendu de la venue du Président de la FNSPF

L'entrevue entre le Colonel Richard VIGNON et le bureau exécutif de l'Union régionale Sud Méditerrané avait pour objectif principal de permettre à chaque PUD d'écouter et de poser des questions au Colonel VIGNON au sujet des changements de statuts de l'ODP, afin de se faire leur propre opinion quand au vote du 13 juin dans ce domaine.

5) Rocher mobile d'escalade

Le rocher mobile d'escalade nous sera livré avec 15 jours de retard, mais sera présent au Congrès Régional en Lozère afin d'être inauguré à cette occasion. La subvention annoncée de 18000 € accordée par le Sous Préfet BOULVRAIS a été confirmée permettant ainsi d'en financer l'acquisition à 50 %.

Il est demandé :

- Au Colonel JORDA de sensibiliser, au sein de la commission des DDSIS, les directeurs pour la mise à disposition d'un véhicule pour le déplacement du rocher d'un département à un autre.
- Au Capitaine AUCLAIR, au sein de la commission nautique, de cataloguer dans les départements les différents postes de surveillances de baignades susceptibles d'accueillir cette animation.
- Au Commandant ROBERT de mobiliser la commission du secours en milieux périlleux autour de cette action.

Le Lieutenant BINAUD, informe le conseil d'administration de la promesse de Mercédès de mettre à notre disposition un véhicule afin de remorquer le rocher et souhaite la mise en place d'un calendrier cohérent et économique quand à l'utilisation de cet outil de communication.

6) Les règlements intérieurs

Les règlements suivants seront envoyés dès la semaine prochaine aux membres du conseil d'administration en vue d'un vote prochain quand à leur approbation :

- Règlement intérieur
- Règlement action sociale
- Règlement de la commission des sports

7) Séjour des pupilles en Espagne

Cette année après 2 années passées en Corse, l'Union Régionale Sud Méditerranée a organisé le séjour de Pâques des Pupilles en Espagne durant une semaine.

LE SITE :

Le séjour a eu lieu à l'Ampolla (Cap Roig) dans une résidence de vacances MAEVA, sur la Costa Dorada à environ 350 km au sud de la France et à 170 km au sud de Barcelone.

L'HEBERGEMENT :

Les familles ont été hébergées dans des studios tout équipés pour 4 personnes.

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Cette année, nous avons loué 15 studios et nous avons accueilli 10 familles de pupilles venant de 3 départements (05 – 06 – 84), ainsi que le Sous Préfet Paul BOULVRAIS chargé de la défense et de la sécurité civile sur la zone de défense sud qui nous a fait l'honneur d'être présent.

Le séjour a été encadré par le Lieutenant Pierre BINAUD, Président de l'UR, le Sergent Chef Michel FELGEIROLLES Vice-président de l'UR.

ACTIVITES PRISE EN CHARGE PAR L'UR :

Une journée au parc « Port Aventura » pour l'ensemble des participants à savoir 19 enfants et 16 adultes.

Une soirée de réception pour l'ensemble des participants en présence du Sous Préfet Paul BOULVRAIS a été organisée le mercredi 16 avril au soir.

BUDGET :

- Hébergement : 4 611.66 €
- Restauration : 933.60 €
- Loisirs : 1 637,00 €
- **TOTAL :** 7 182.26 €

L'UD 34 a fait une demande de subvention à l'UR de 1 736 € dans le cadre du déplacement des pupilles de l'Hérault en Espagne en parallèle du voyage organisé par l'UR.

Le conseil d'administration vote (sauf abstention du Capitaine PITARCH) en faveur du règlement d'une subvention de 1 736 € à l'UD 34 correspondant aux entrées du Parc d'attraction, dans le cadre du déplacement des pupilles de l'Hérault en Espagne.

8) Le congrès régional

Le congrès régional 2008 suite à la défection de l'UD 30 sera pris en charge par l'UD 48 et aura lieu les 6 & 7 juin 2008 dans les villes de Mende et de Langogne, le programme et les fiches d'inscriptions ayant déjà été envoyés dans les UD.

Le Président rappelle l'importance qu'il y a de réunir toutes les commissions à cette occasion et souhaite que les animateurs de chaque commission rendent compte de leurs travaux, lors de l'assemblée générale.

9) Questions diverses

a) Demande de subvention de l'association des Anciens Sapeurs Pompiers de Haute Corse

Le Capitaine NUTTI par la voie du Lieutenant BINAUD, se fait le porte parole de l'association des Anciens Sapeurs Pompiers de Haute Corse pour l'obtention d'une subvention en vue de la réhabilitation d'un mémorial en l'honneur des personnes décédées en Corse, dans le cadre de leurs missions de secours.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'accorder sur le principe une subvention de 1 000 € à ce projet dans l'attente de la réception d'un budget définitif et plus précis.

b) Semi-remorque stationnée à St Maximin

Le Président remercie le Colonel Noisette et le Chef de Centre d'Avignon pour avoir mis à disposition un tracteur afin de récupérer la semi-remorque qui était stationnée au CS de St-Maximin, ce qui sera aussi fait par courrier.

Cette dernière a été récupérée grâce à l'action du Sergent Chef FELGEIROLLES qui s'en est personnellement chargé. Il informe le conseil d'administration qu'il sera difficile de la vendre, ne trouvant plus de pièces détachées.

Malgré tout, cette semi-remorque coûte chaque année la somme de 900,00 € d'assurance.

Le conseil d'administration demande à l'unanimité la mise en vente de la semi-remorque dans les délais les plus courts.

c) Agression en Corse du Sud

Le PUD de Corse du Sud informe le conseil d'administration de l'agression dont ont fait l'objet 2 officiers professionnels de la part de pompiers syndiqués, et demande une réaction de l'Union régionale.

Le conseil d'administration demande à ce qu'une lettre de soutien soit établie.

d) Informations diverses

- Un courrier de remerciement a été envoyé par le Sous Préfet BOULVRAIS, pour sa participation au voyage en Espagne.
- Le Capitaine FERNANDEZ a envoyé ses remerciements suite au soutien de l'Union Régionale lors du décès de sa maman.
- Le Lieutenant BINAUD rappelle l'importance de répondre à l'enquête sociale lancée par la FNSPF.
- Le Lieutenant LACOMBE informe le conseil d'administration des problèmes financiers et juridiques qui opposent l'UD 66 à leur ancien bureau exécutif.
- Le Commandant PORRI informe le conseil d'administration que la prochaine réunion décentralisée aura lieu en Haute Corse en 2009 et qu'un voyage en Italie pour l'automne est envisagé.
- Le Commandant VOLPE remercie l'Union Régionale pour son présent lors de son départ à la retraite ainsi que les personnes ayant fait le déplacement.
- Le Lieutenant BINAUD informe que l'UD 13 a changé les serrures du local de Valabre nous empêchant ainsi de récupérer le matériel étant la propriété de l'UR. Laurent INNOCENZI est chargé de récupérer le matériel.
- L'UD 84 lance une opération un pompier un détecteur de fumée à 15 € dont 1 € sera reversé à l'ODP. L'UR relaiera cette opération par le biais de son site internet.
- Le Colonel JORDA informe le conseil d'administration des points suivants :
 - Un concours SPP aura lieu en 2009 conjointement entre les départements 06 – 13 – 83
 - Le débat sur le secours à personnes est toujours d'actualité
 - Une réflexion a été engagée sur l'évolution des statuts de DDSIS, DDSIS adjoint, Médecin Chef et Chef de Poste
 - Actuellement se pose le problème des emplois militaires détachés
 - Dans le cadre de certaines décisions disciplinaires, le syndicat autonome dans certains départements a mis en cause les DDSIS
 - A ce jour, il semble s'accroître un problème de formation dont le volume horaire est trop lourd. De plus en raison de la multiplication des textes et ce notamment au niveau du volontariat leur mise en application se complique grandement. A terme, les Sapeurs Pompiers se trouvent de plus en plus exposés à un risque de procédure pénale à leur encontre posant ainsi un problème de plus en plus préoccupant.
- Le Lieutenant BINAUD informe du risque que des syndicats présentent des listes aux élections du CCDSPV.
- Le Capitaine TICHIT informe le conseil d'administration de son inquiétude face à l'augmentation du nombre des dossiers traités par la commission sociale d'année en année.

Fin de la réunion du Conseil d'Administration à 19h45

Lieutenant Pierre BINAUD

Président de l'Union Régionale Sud Méditerranée

Centre de Secours
Avenue Paul Gaymard
83640 Saint Zacharie
www.pompiers-sudmed.asso.fr